



Conseil des droits de l'homme

19^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Guinée équatoriale

Genève, le 5 mai 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de Guinée équatoriale et la remercie pour son rapport national.

Nous avons constaté avec satisfaction que la Guinée équatoriale a accepté toutes les recommandations formulées par la Suisse lors de son 1^{er} EPU. Nous encourageons le Gouvernement de poursuivre ses efforts dans leur mise en œuvre.

La Suisse tient à soulever les trois points suivants :

1. Nous demeurons inquiets des mauvaises conditions de détention dans le pays, en particulier dans les établissements placés sous la responsabilité des autorités militaires. **La Suisse recommande à la Guinée équatoriale d'améliorer les conditions de détention, en particulier en permettant à tous les détenus de saisir un juge et en abolissant toute forme de détention arbitraire ou secrète.**

2. En ce qui concerne les libertés d'expression et de réunion pacifique et d'association, **la Suisse recommande à la Guinée équatoriale de favoriser la création d'organes d'information pluralistes, libres et indépendants, d'assurer la protection et le respect de l'indépendance de la presse et d'autoriser les manifestations pacifiques, comme elle l'a recommandé au 1^{er} cycle.**

3. Dans le domaine de l'administration de la justice, la Suisse est préoccupée par le manque d'indépendance du système judiciaire, les arrestations arbitraires ainsi que l'impunité qui règne dans le pays. **Nous recommandons à la Guinée équatoriale d'établir, par la voie législative, un appareil judiciaire indépendant et de veiller à ce que toutes les lois soient en conformité avec les principes du droit international.**

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve